

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1
DU DISTRIBUTEUR
AU GRAME**

Référence : Pièce GRAME-1, document 1, p. 3

Préambule : "Compte tenu du taux de succès de l'intégration des compteurs intelligents à *Woodstock Hydro* (voir pièce GRAME 1, doc. 3) et ailleurs à travers le monde, et de son efficacité éprouvée comme outil de gestion de la demande, avec des réductions de la consommation de l'ordre de 15 à 20 % ..."

Question 1 :

Veillez fournir les études démontrant que les équipements et/ou compteurs utilisés à Woodstock génèrent des économies d'énergie de 15 à 20 %.

Référence : Pièce GRAME-1, document 1, p. 4

Préambule : "Ces compteurs à intervalle donnent aux clients leur information de consommation en temps réel et fournissent des signaux de charge sur l'ensemble du réseau (également en temps réel), incitant de la sorte une réduction de la consommation globale d'énergie."

Question 2 :

- a) Quelle technologie (compteurs et équipements) est utilisée par Woodstock Hydro actuellement ?
- b) Y a-t-il des endroits où la technologie du courant porteur ne peut être utilisée, par exemple dans les immeubles à logement où il pourrait y avoir interférence des différents signaux ?
- c) Quel est le coût unitaire de cette technologie par client et pour le distributeur ?
- d) Est-ce que les équipements utilisés chez les clients servent à d'autres fins que pour la consommation d'électricité, par exemple pour l'affichage de publicité ?

Référence : Pièce GRAME-1, document 2, p. 9

Préambule : "Plusieurs autres distributeurs d'énergie à travers le Canada sont en voie de mettre en oeuvre des projets pilote avec cette nouvelle technologie, développée, au Canada, par Infoenergy".

Question 3 :

Pour chacun des projets pilotes, veuillez fournir l'information suivante : le nom du distributeur d'énergie; la durée et les objectifs du projet; les investissements requis par le distributeur, les clients et les autres partenaires; la clientèle visée et les justifications pour sélectionner la clientèle visée.

Référence : Pièce GRAME-1, document 2, pp. 9-10.

Préambule : "La carte à puce, par laquelle le client paie son énergie, pourrait être rendue disponible dans différents points de vente (tels que des stations d'essence, supermarchés, etc. ainsi qu'aux bureaux d'Hydro-Québec) où les clients se feraient créditer la quantité d'énergie désirée."

Question 4:

- a) Quels sont les coûts annuels de gestion pour les propriétaires des différents points de vente de ces cartes à puces, incluant Woodstock Hydro ?
- b) Est-ce que ces coûts sont transférés au client ou payés par le distributeur? Si oui, combien et comment ?

Référence : Pièce GRAME-1, document 2, p 11.

Préambule : "Environ le quart de la clientèle résidentielle de Woodstock Hydro, soit environ 2500 clients, ont déjà adopté le système de paiement à l'utilisation ..."

Question 5 :

- a) Quel est le profil socio-économique et de consommation d'énergie (électrique et autres sources) de l'ensemble des clients de Woodstock Hydro et des 2500 clients participants ?

- b) Quelle est facture annuelle moyenne d'électricité de ces 2500 clients ?
- c) Quel est le prix unitaire moyen d'électricité économisée par ces 2500 clients ?
- d) Comment a été justifié ce programme de paiement à l'utilisation et sur quelle base (e.g. service de base, option de paiement ou programme d'économie d'énergie) ?
- e) Est-ce que la baisse de consommation enregistrée correspond à une baisse de service pour ces clients participants ?
- f) En cas de non paiement par un client, est-ce que Woodstock Hydro a l'obligation d'alimenter quand même en électricité ce client ? Si oui, quelles sont les modalités de cette obligation ?